

# VIVRE MOUGUERRE



## LE MOT DE MADAME LA MAIRE

*Chères Mouguertar, Chers Mouguertar,*

Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés pour voter lors des dernières élections.

La confiance que vous nous avez accordée nous honore et nous engage chaque jour au service de notre commune.

Je suis également ravie du succès de nos premières festivités communales.

Vous êtes venus nombreux partager ces moments de convivialité et d'échanges, démontrant une nouvelle fois l'attachement que nous portons tous à la vie de notre village.

Votre présence et votre enthousiasme ont largement contribué à la réussite de ces événements.

Comme nous nous y étions engagés dans notre programme, une première réunion publique consacrée au fonctionnement des composteurs a été organisée.

Ce temps d'information et de dialogue a permis de répondre à des interrogations et de poursuivre notre démarche en faveur du développement durable.



FABIENE  
HIRIGOYEN

Comme stipulé dans notre programme des réunions de quartier débuteront dès le mois de septembre.

Elles permettront de renforcer les échanges de proximité, de recueillir vos préoccupations et de construire ensemble les projets de demain.

Par ailleurs, nous souhaitons vous associer à la réflexion concernant l'avenir de l'ancienne conciergerie située à côté de la mairie.

Cet espace représente une véritable opportunité pour notre commune.

Nous serons heureux de recueillir vos idées, vos suggestions et vos envies afin d'imaginer ensemble son futur usage.

Enfin, je tiens à vous remercier pour les nombreux témoignages de soutien, les encouragements et les propositions que vous nous adressez régulièrement. Ils sont précieux et nous confortent dans notre volonté d'agir avec transparence, proximité et engagement.

**Au plaisir de vous rencontrer lors de nos prochains rendez-vous communaux.**

*Je vous souhaite un bel été !*

FABIENE HIRIGOYEN

*Maire de Mouguerre*

## Nouveauté !

Vous pouvez désormais prendre rendez-vous avec Madame la Maire depuis le site internet de la commune : [www.mouguerre.fr](http://www.mouguerre.fr)



## AUZAPEZAREN HITZA

*Mugertar maitiak,*

Lehenik eta behin, zintzoki eskerrak eman nahi dizkiet azken hauteskundeetan botoa ematera joan diren guztiei.

Eman diguzuen konfiantzak ohoratzen gaitu eta gure herriaren zerbitzura jartzen gaitu egunero.

Kontent naiz ere gure herriko lehen besten arrakastaz.

Anitz etorri zirezte elkarbizitzarako eta trukerako momentu horiek partekatzeraz, berriz ere erakutsiz denek gure herriaren biziarekiko dugun atxikimendua.

Zure presentziak eta gogo biziak anitz lagundu dute gertakari hauen arrakastan.

Gure programan engaiatu ginen bezala, konpostagailuen funtzionamenduari buruzko lehen bilkura publikoa egin zen. Informazio eta elkarbizitza denbora horri esker, galderer erantzuna emana izan da eta garapen iraunkorraren alde segituko dugu.

Gure programan aipatua zen bezala, auzoko bilkurak irailan hasiko dira ; hurbileko trukatzeko indartzeko, zuen kezkek biltzeko eta biharko proiektuak elkarrekin eraikitzeko parada emanen dute.

Bestalde, herriko etxearen ondoan den atezaindegi zaharraren etorkizunari buruzko gogoetarekin bat egin nahi dizuegu.

Espazio hau aukera paregabea da gure udalerrirako.

Atsegin handiz eskuratuko ditugu zuen ideiak, aholkuak eta gogoak, etorkizunean nola erabiliko den elkarrekin irudikatzen.

Azkenik, eskerrak eman nahi dizkizuet egiten dizkiguzuen babes, animo eta proposamenengatik. Baliotsuak dira eta indar ematen digute gardentasunez, hurbiltasunez eta konpromisoaz jokatzeko dugun borondatean.

**Atsegin handiz elkartuko gara zuekin heldu diren herriko hitzordueta.**



Fabiene HIRIGOYEN

# SALLE CONVIVIALE POUR LA RÉSIDENCE ALORREAN

Le 11 juin dernier, la commune de Mouguerre a inauguré la **salle commune** de la **résidence intergénérationnelle Alorrean**, en présence des partenaires ayant contribué à sa réalisation.

Géré par le CCAS, ce nouvel espace de 96 m<sup>2</sup> est destiné aux **23 résidents seniors** de la résidence. Il favorisera les **rencontres**, les **échanges** et les **activités collectives** afin de **renforcer le lien social** et de lutter contre l'isolement, notamment avec des **ateliers** animés par des **animatrices du CCAS**.

Cette réalisation s'inscrit dans une démarche de bien-vieillir à domicile, grâce à des **logements adaptés** et à un **cadre de vie sécurisé, accessible** et **proche des services**. Le programme Alorrean comprend au total 81 logements favorisant la mixité sociale et les échanges intergénérationnels.

La municipalité remercie **l'ensemble des partenaires** et **financeurs** qui ont contribué à ce projet. L'équipement de la salle a notamment bénéficié d'un financement de **80 %** de la **CARSAT Aquitaine**, permettant la création de ce lieu de vie dédié au bien-être et au lien social des seniors mouguertars.



## AU COEUR DE LA COMMUNE

### DES AMÉNAGEMENTS URBAINS

En attendant les réunions de quartiers, des aménagements urbains ont été réalisés.

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la **sécurité** et du **cadre de vie**, la municipalité a engagé plusieurs actions récentes:

- Amélioration de la **signalisation** avenue des Cèpes,
- Instauration d'une **zone 30 km/h** à l'entrée du quartier du Port,
- **Réfection du parking** de la crèche Kokoon,
- Installation provisoire d'un **abribus** à l'arrêt Harguina,
- Mise en place de mesures visant à **limiter la circulation des poids lourds** dans le bourg.



### COMPOSTAGE

Le 29 mai dernier, la commune de Mouguerre et Bil Ta Garbi ont proposé une **réunion d'information** sur le **compostage** à la salle Haitz Ondoan.

Les participants ont pu découvrir les **différentes solutions de compostage**, adaptées aux besoins de chacun : **compostage individuel** ou **collectif** en pied d'immeuble ou encore compostage **de quartier**. Ils ont également pu s'informer sur **les consignes de tri** et échanger autour des **bonnes pratiques**. Un focus a aussi été réalisé sur le **nouveau composteur** installé à **Hiriarte**.

Les personnes ne disposant pas de jardin ont également pu échanger avec le maître composteur de Bil Ta Garbi afin d'envisager des solutions adaptées à leur situation.

La soirée s'est conclue par la **distribution de composteurs individuels** et un moment convivial autour du verre de l'amitié.



## FEUX DE DÉCHETS : INTERDITS

### Feux de déchets : une pratique interdite.

Le **brûlage à l'air libre** des **déchets** et **déchets verts** (branches, feuilles, tontes...) est interdit, y compris dans les jardins particuliers. Cette pratique pollue l'air, présente des risques pour la santé et peut provoquer des incendies. L'usage du feu à l'air libre est également **interdit** par l'**arrêté préfectoral** du 21 novembre 2022.

Les déchets verts doivent être **déposés en déchèterie**. Les sites les plus proches de Mouguerre se situent à Villefranque, Lahonce et Urt. **Consultez leurs horaires et coordonnées avant votre déplacement**, sur <https://mouguerre.fr/dechets-proprete>.



## ÉCLAIRAGES PUBLICS :

### Panne d'éclairage public : signalez-la à la mairie !

Vous constatez une panne d'éclairage public près de chez vous ? Si celle-ci concerne le **domaine public** (hors chemins privés et installations privées), n'hésitez pas à **en informer la mairie**.

Votre signalement nous permet d'être rapidement avertis et d'intervenir dans les meilleurs délais afin de rétablir l'éclairage.



## BRICOLAGE ET JARDINAGE

- Nuisances sonores -



Afin de **préserver la tranquillité de chacun**, nous vous rappelons les **horaires autorisés** pour les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des **particuliers** à l'aide d'appareils susceptibles de générer du bruit (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, etc.) sont autorisés :

### Du lundi au vendredi :



8h30-12h et  
14h30-19h30

### Le samedi :



9h-12h et  
15h-19h

### Dimanche et jours fériés :



10h-12h

L'utilisation d'équipements bruyants par les **artisans, entreprises** et autres **professionnels** est **interdite de 20h à 7h**, ainsi que les **dimanches et jours fériés**, sauf intervention urgente.



**Le respect de ces règles contribue au bien-être et à la qualité de vie de tous.**



## PLAN CANICULE

INSCRIVEZ-VOUS AU REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES.



En période de **fortes chaleurs**, l'inscription au **registre communal des personnes vulnérables** permet de bénéficier d'un **suivi téléphonique** et de rappels sur les **bons réflexes** à adopter pour **se protéger de la chaleur**.



N'hésitez pas à **en parler autour de vous**. Si vous connaissez une personne susceptible d'être intéressée, vous pouvez lui proposer cette inscription, **avec son accord**.



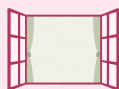
**L'inscription est gratuite**. Pour en bénéficier, contactez la mairie par téléphone au **05 59 31 83 23**. En cas de malaise ou d'urgence, composez le **15**.



**RESTONS VIGILANTS,**  
protégeons-nous et  
prenons soin des autres !



Buvez régulièrement  
de l'eau



Fermez les volets et aérez  
tôt le matin ou le soir



Protégez-vous du  
soleil



Évitez les efforts  
physiques



Prenez des nouvelles  
de vos proches

# ÉVOLUTION DES RÈGLES D'URBANISME



**Un cadre réglementaire très contraint pour l'aménagement de notre territoire.**

La **planification urbaine** connaît aujourd'hui une évolution majeure sous l'effet des lois nationales récentes, notamment en matière de **lutte contre le changement climatique** et de **préservation des espaces naturels**. Désormais, l'élaboration des documents d'urbanisme à l'échelle intercommunale devient la règle. À ce titre, le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** de notre Commune est amené à être **remplacé** par un **nouveau document** : le **Plan Local d'Urbanisme infracommunautaire (PLUi)** « Littoral Labourd Ouest ».

Dans ce contexte, notre commune sera nécessairement amenée à **revoir ses capacités de développement urbain**. Cela se traduira notamment par **une réduction des zones constructibles par rapport à celles actuellement définies dans le document en vigueur**.

Cette évolution ne résulte pas d'un choix local isolé, mais bien d'une **obligation réglementaire nationale** à laquelle toutes les collectivités doivent se conformer. Elle impose de repenser nos modes de développement : privilégier la densification des espaces déjà urbanisés, encourager la rénovation et la réhabilitation des bâtiments existants, et limiter l'étalement urbain.

Le PLUi remplace progressivement les documents communaux existants. Il permet de **penser l'aménagement du territoire** de manière **cohérente**, à l'échelle de **plusieurs communes**, en tenant compte des **enjeux de logement**, de **mobilité**, **d'économie**, mais aussi de **préservation de l'environnement et des paysages**.



## Nouveauté !

Le **service urbanisme** assure un **accueil téléphonique** du **lundi au vendredi, de 9h à 12h**.

Les **permanences d'accueil** du public, sur rendez-vous, ont lieu les **mardis après-midi** et **mercredis après-midi**.

La prise de rendez-vous s'effectue **par téléphone** ou depuis le **site internet** de la commune :

**<https://mouguerre.fr/urbanisme>** - dans l'onglet "Prendre rendez-vous avec le service" (haut de page).



## UN DOCUMENT STRATÉGIQUE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE



Ce changement d'échelle implique une **réflexion collective** : les décisions en matière d'urbanisme ne relèvent plus uniquement de la commune, mais s'inscrivent dans un **projet partagé** entre les différentes **collectivités de l'Agglomération**.

## DES OBLIGATIONS NATIONALES RENFORCÉES



A ce titre, le **PLUi** « Littoral Labourd Ouest » englobera **23 communes** et sera élaboré par la Communauté d'Agglomération, en lien avec les Communes concernées.



## DES CONSÉQUENCES DIRECTES POUR NOTRE COMMUNE

L'élaboration de ce PLUi s'inscrit dans un cadre législatif strict, notamment issu de la **loi Climat et Résilience**, qui introduit l'objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) des sols. Cette orientation vise à limiter fortement l'extension des zones urbanisées afin de préserver les terres agricoles, les espaces naturels et la biodiversité.

Concrètement, cela signifie que l'Agglomération devra réduire de moitié sa consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur la période à venir, par rapport à celle observée au cours des dix dernières années.



## ANTICIPER SES PROJETS

**ET MAINTENIR TEMPORAIREMENT  
SES DROITS À CONSTRUIRE :**



Dans ce contexte d'**évolution des règles d'urbanisme**, les administrés ont la possibilité d'**anticiper de futurs projets** en déposant dès à présent une **autorisation d'urbanisme** ou encore de sécuriser temporairement leurs droits à construire actuels en déposant un certificat d'urbanisme.

**Ce document permet, pendant une période de 18 mois, de figer les règles applicables à un terrain, même en cas d'évolution ultérieure du document d'urbanisme.**



**POUR  
RÉSUMER**



**Le PLUi  
remplace  
notre PLU  
actuel**  
à l'échelle  
intercommunale.



Il vise à  
**préserver les  
espaces  
naturels et  
agricoles.**



Il limitera les  
**nouvelles  
constructions  
et privilégiera  
la densification  
des zones déjà  
urbanisées.**



Il est élaboré  
collectivement  
avec **23  
communes** de  
l'Agglomération.



**Chacun peut  
anticiper ses  
projets et  
protéger ses  
droits à  
construire dès  
maintenant.**





## SÉJOUR À TOULOUSE POUR LE CENTRE DE LOISIRS



Du 12 au 15 avril 2026, **28 enfants** de la commune de Mouguerre, âgés de **8 à 11 ans**, ont participé à un **séjour à Toulouse**. Accompagnés par quatre animatrices et hébergés en centre-ville, à proximité de la place Wilson, ils ont bénéficié d'un programme riche en découvertes et en activités.

Entre **visites culturelles** et **sorties ludiques** — Cité de l'Espace, musées, African Safari, Halle de la Machine — ainsi qu'une chasse au trésor organisée dans la ville, ce séjour a favorisé **l'éveil**, la **curiosité** et la **socialisation** des participants.

Cette expérience, marquée par de nombreux temps de partage, a permis de créer de solides liens entre les enfants et laissera des souvenirs durables. Une réussite collective placée sous le signe de la découverte et de la convivialité.



## SÉJOUR EN GALICE POUR LES SÉNIORS DE MOUGUERRE



Du **18 au 23 mai 2026**, **84 seniors** de la commune ont participé au **voyage annuel** en direction de la **Galice**, région riche en patrimoine, paysages et traditions.

Cette escapade a été l'occasion de **découvrir des lieux emblématiques de l'Espagne**, entre Burgos et Saint-Jacques-de-Compostelle, de partager des moments conviviaux et de renforcer les liens entre les participants.

Un séjour placé sous le signe de la découverte, de la bonne humeur et du vivre-ensemble.

La **municipalité** se réjouit du **succès** de cette édition 2026 et remercie l'ensemble des participants pour leur enthousiasme.



## L'USM VICE-CHAMPIONNE DE FRANCE

Dimanche 21 juin, l'**équipe réserve de l'US Mouguerre** disputait la finale du **Championnat de France** face à l'**US Thuir**. Malgré une **belle combativité**, nos Vert et Blanc se sont inclinés au terme d'un **magnifique parcours**.

**Félicitations aux joueurs**, aux **entraîneurs** et à l'**ensemble de l'encadrement** pour cette **saison exceptionnelle**. Vous avez porté haut les couleurs de Mouguerre et fait la fierté de tous les supporters.



**Bravo à toute l'équipe et rendez-vous la saison prochaine !** ❤️

### SPORT - RUGBY





# FÊTES DE MOUGUERRE BOURG



Du **12 au 14 juin**, les **fêtes de Mouguerre Bourg** ont une nouvelle fois été une belle réussite, rassemblant habitants et visiteurs autour de nombreux **moments de partage** et de **convivialité**.

Parmi les **temps forts** du week-end, le **ball-trap** et le concours de **pétanque** ont rencontré un beau succès, réunissant de nombreux participants dans un esprit de fair-play et de bonne humeur. Les traditionnelles **courses de vaches** étaient également de retour, avec un beau spectacle apprécié de toutes les générations.

Le **méchoui**, la **paëlla**, les **animations musicales**, les **danses basques** et le **kantaldi** ont rythmé ces trois jours de fête, avant un magnifique **feu d'artifice** venu clôturer le week-end en beauté.

Un immense **merci** au **Comité des Fêtes de Mouguerre Bourg** pour son engagement et la qualité de l'organisation. Merci également à tous les **participants**, aux **associations** et aux **animations** qui ont contribué à faire vivre ces fêtes dans une ambiance chaleureuse et festive.

**Rendez-vous aux fêtes d'Elizaberri pour une nouvelle édition placée sous le signe du partage, de la fête et de la convivialité qui font la richesse de notre commune !**



## REPAS DES SÉNIORS À IBUSTY

Aux côtés du **Comité des Fêtes** de Mouguerre bourg, le traditionnel **repas des séniors** organisé à Ibusty a une nouvelle fois été un beau moment de partage et de convivialité. Nos aînés ont pu se retrouver autour d'un repas **préparé par les équipes de restauration de la commune**.

À Mouguerre, **l'intergénérationnel** est une **priorité**. Cette rencontre a permis de renforcer les liens qui font la richesse de notre commune.

Un **grand merci** aux **bénévoles** du **Comité des Fêtes** pour leur investissement, aux **services de restauration**, aux **élus**, ainsi qu'à **Thierry Etchegaray** pour l'animation musicale. Merci également à tous les participants pour leur bonne humeur.



# UN NOUVEAU PROJET SE PRÉPARE : À VOUS LA PAROLE !

La commune réfléchit à l'**avenir du bâtiment annexe** de la mairie afin d'y développer de nouveaux services de proximité, accessibles à tous, et de renforcer les espaces dédiés à la jeunesse.



**Quels services aimeriez-vous y trouver ? Quels besoins souhaiteriez-vous voir pris en compte ?**

*Votre avis compte !*

Parce que ce projet concerne l'**ensemble des habitants**, nous souhaitons recueillir vos **idées**, vos **attentes** et vos **suggestions** afin d'alimenter la réflexion autour de l'avenir de ce bâtiment.

✉ N'hésitez pas à nous écrire à [communication@mouguerre.fr](mailto:communication@mouguerre.fr) avant le 30 août 2026.

## SOIRÉE FESTIVE

**Samedi 1er août 2026,**

**La commune organise sa traditionnelle soirée festive à Mouguerre, pour tous.**

**Au menu :** Araignées de poulet marinées à la plancha -  
**20€** Pommes de terre paysannes,  
Fromage de brebis - confiture de cerises,  
Gâteau Basque maison,  
Un verre de vin, café compris.

*Confectionné sur place par le personnel communal du service restauration - **Que du bon, que du frais !!***

**Menu enfant :** poulet - pommes de terre ; dessert & boisson.  
**6€**

À la buvette : l'association **Pilota Hutxa** - À la musique :  
**Thierry Etchegaray. Au Fronton du Patronage.**  
Réservations & inscriptions en mairie : 05 59 31 83 23.

## MARCHÉ NOCTURNE

La municipalité de Mouguerre vous propose le marché nocturne des **producteurs** et **artisans locaux**.

**Vendredi 28 août 2026 à 18h00.**

Animé par la Chorale **KANTUZ**.

Buvette et vente de glaces assurées par **Elizaberritarren Biltzarra**.

**Restauration sur place.** Au menu : Rougail Saucisse & riz créole aux amandes → **10€**.

Parvis du complexe Haïtz-Ondoan.

**Si vous êtes créateur ou producteur et que vous souhaitez participer, contactez-nous.**

Renseignements : 05 59 31 83 23 - [mairie@mouguerre.fr](mailto:mairie@mouguerre.fr)

## JOURNÉE CHANTS BÉARNAIS

**35€**

**Jeudi 10 septembre 2026,**

**Réservée aux plus de 65 ans, cette journée propose une sortie au Domaine Bayard.**

**Au programme :** visite guidée du site hospitalier de Lacommande et de l'église Saint-Girons. Découverte d'une biscuiterie artisanale, accueil au domaine avec présentation et dégustation de Jurançon, puis, déjeuner animé par des chants béarnais. Départ prévu de Mouguerre dans la matinée.

Sur inscription auprès de la mairie.

**Au menu :** Oeuf parfait,  
Blanquette de veau et pommes  
grenaille persillade,  
Sélection de fromages locaux,  
Pastis d'Amélie / Vin et café compris.

## À VOIR, À FAIRE À MOUGUERRE !



**Dimanche 5 juillet :**

**Vide-greniers** organisé par  
L'Amicale-Laique, **8h-18h**,  
complexe Haïtz-Ondoan



**Vendredi 10 au  
dimanche 12 juillet :**

**Fêtes de Mouguerre  
Elizaberri**



**Samedi  
1er août :**

**Soirée festive,  
pour tous**



**Vendredi  
28 août :**

**Marché nocturne**



**Jeudi  
10 septembre :**  
Journée **chants  
béarnais** - 35€

